L’ONU dénonce la « répression croissante » au Burundi

@rib News,Â 22/03/2023 - Source AFP Lâ€™ONU a dÃ©noncÃ© mardi la Â«Â rÃ©pression croissanteÂ Â» des voix critique auÂ BurundiÂ aprÃ¨s la rÃ©cente arrestation de cinq dÃ©fenseurs des droits humains. Â«Â Le 15 mars, la Cour dâ€™appel a confirmÃ© la dÃ©cision de la Haute Cour de les maintenir en dÃ©tention dans lâ€™attente de leur procÃ¨sÂ Â», a indiquÃ© une parole du Haut-Commissariat de lâ€™ONU aux droits de lâ€™homme, Marta Hurtado, lors dâ€™un point de presse rÃ©gulier Ã (Suisse).

Les militants avaient Ã©tÃ© arrÃªtÃ©s par les services de renseignement le 14 fÃ©vrier, alors que quatre dâ€™entre eux sâ€™apprÃªtaient Ã prendre un avion pour lâ€™Ouganda depuis la capitale Ã©conomique Bujumbura. Le cinquiÃ¨me, Prosper Runyange, membre de lâ€™Association pour la paix et la promotion des droits de lâ€™homme (APDH), a Ã©tÃ© interpellÃ© Ã (nord). Parmi les quatre militants arrÃªtÃ©s Ã lâ€™aÃ©roport figure Sonia Ndikumasabo, prÃ©sidente de lâ€™Association des juristes duÂ BurundiÂ et ancienne vice-prÃ©sidente de la Commission nationale indÃ©pendante des droits de lâ€™homme. Les militants ont Ã©tÃ© inculpÃ©s Â«Â pour rÃ©bellion, atteinte Ã la sÃ»retÃ© de lâ€™Ã‰tat et au bon fonctionnement des financ publiquesÂ Â», selon lâ€™ONU, selon qui ces accusations ne semblent sâ€™appuyer que sur leur relation avec lâ€™ONG internationale Avocats sans FrontiÃ¨res. Â«Â Travailler avec une organisation non gouvernementale, mÃªme si elle nâ€™est pas enregistrÃ©e auÂ Burundi, nâ€™est pas â€“ et ne devrait pas Ãªtre â€“ interdit par la loi burundaiseÂ Â», a rappelÃ© Mme Â«Â Cette rÃ©pression de la sociÃ©tÃ© civile intervient alors que nous assistons Ã©galement Ã une atteinte Ã la libertÃ© de la presse auÂ BurundiÂ Â», a-t-elle poursuivi, citant le cas de la journaliste burundaise Floriane Irangabiye, arrÃªtÃ©e en aoÃ»t dernier aprÃ¨s avoir voyagÃ© au Rwanda et condamnÃ©e le 2 janvier Ã 10 ans de prison Â«Â pour avoir prÃ©tendument portÃ atteinte Ã lâ€™intÃ©gritÃ© du territoire nationalÂ Â». Depuis son accession au pouvoir en 2020, le prÃ©sident duÂ Burundi, Ã Ndayishimiye, oscille entre signes dâ€™ouverture du rÃ©gime, qui reste sous lâ€™emprise de puissants Â«Â gÃ©nÃ©rauxÂ Â» contrÃ´le du pouvoir marquÃ© par des atteintes aux droits humains dÃ©noncÃ©s par des ONG. Il a succÃ©dÃ© Ã Pierre Nkurunziza, dÃ©cÃ©dÃ© en 2020, qui dirigeait le pays dâ€™une main de fer depuis 2005. Â«Â La rÃ©pression de la sociÃ©tÃ souvent fondÃ©e sur une lÃ©gislation incompatible avec les obligations de lâ€™Ã‰tat en matiÃ¨re de droits humains, est une tendance constante auÂ BurundiÂ depuis la crise Ã©lectorale de 2015, qui a contraint de nombreux dÃ©fenseurs des droits humains et journalistes Ã lâ€™exilÂ Â», a conclu Mme Hurtado.